

# #LaCom SeManifeste

## APPELS D'OFFRES PUBLICS, LA RÉMUNÉRATION DEVIENT LA RÈGLE.

Depuis plusieurs semaines nous n'avons cessé de dénoncer les compétitions qui demandent aux agences un travail conséquent, le plus souvent des créations, sans aucune rémunération en échange. **La Direction des Affaires Juridiques de Bercy vient de publier fiche technique pour encadrer la remise d'échantillons, maquettes et prototypes, et précise l'article R2151-15 du code de la commande publique qui était flou jusqu'à présent.**

**En résumé il est dit que toute remise de prestation intellectuelle constitue un effort significatif au sens de la loi, donc que l'acheteur public a l'obligation de verser aux candidats une prime dont le montant doit être a minima égal à 80% du travail demandé.**

C'est une première victoire qui doit entraîner la refonte du système de passation de marchés publics. Dans cette optique nous nous tenons à la disposition des acheteurs publics, DirComs et services des marchés, qui souhaiteraient être accompagnés dans cette démarche.

Voir la fiche technique : <https://bit.ly/3hBi7ct>

## L'APACOM SE MANIFESTE

**Le mouvement prend de l'ampleur, l'APACOM - l'Association des Professionnels de la Communication qui rayonne en Nouvelle-Aquitaine et réunit agences et annonceurs avec plus de 500 adhérents, rejoint #LaComSeManifeste.**

*« Rejoindre ce mouvement nous apparaît comme une évidence ! Depuis plus de 20 ans, l'APACOM s'engage pour valoriser la communication et aussi tenter de faire évoluer les perceptions comme nos conditions de travail. En cela, se mobiliser pour de meilleures relations entre agences et annonceurs c'est aussi s'interroger sur la chaîne de valeurs qui marque nos métiers... Saisir l'opportunité d'avancer collectivement. » Nicolas CHABRIER, Président de l'APACOM.*

Nous invitons toutes les autres associations professionnelles qui le souhaitent à en faire de même en cosignant le manifeste et à œuvrer pour construire une meilleure relation agences annonceurs. Celui-ci peut également être signé par chaque personne individuellement : patrons, dircoms, salariés, freelances, étudiants en com, etc.



# #LaCom SeManifeste

Le 12 mai dernier était donné le coup d'envoi de #LaComSeManifeste dans le but d'améliorer les relations agences/annonceurs et en finir avec toutes les dérives que nous subissons, notamment les compétitions non rémunérées. Répondre à ces appels d'offres qui demandent de plus en plus de livrables, créations ou stratégies, revient à produire 80% du travail lors de la phase de consultation sans aucune rémunération. Les agences doivent engager des centaines d'heures de travail sur les problématiques spécifiques des annonceurs, supportant un coup allant de 3000€ jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'euros à chaque fois. Ces compétitions sont le plus souvent organisées sans aucun tour préliminaire de sélection, ce qui multiplie alors ce coût par une dizaine de candidats, parfois plus encore. Cette situation est aggravée par les difficultés économiques liées au Covid-19.

Si cette problématique semble aller dans le bon sens pour les marchés publics, il faut maintenant se tourner vers le privé qui produit lui aussi des dizaines de compétitions, dont le coût en France est estimé à 1 milliard d'euros chaque année.

## CONTACTS PRESSE



**Julien ROSET**  
Président de l'UCC Grand Sud  
[j.roset@uccgrandsud.fr](mailto:j.roset@uccgrandsud.fr)  
06 20 04 72 12



**Michel BEZAYRIE**  
Président du Leads  
[michel.bezayrie@leads-france.com](mailto:michel.bezayrie@leads-france.com)  
06 10 24 32 93



**Nicolas CHABRIER**  
Président de l'APACOM  
[nicolas.chabrier@aggelos.fr](mailto:nicolas.chabrier@aggelos.fr)  
06 89 34 58 26

*L'UCC Grand Sud est un syndicat professionnel de conseils en communication. Il fédère 65 agences implantées en Occitanie et PACA, qui emploient au total 700 personnes et réalisent 100 millions d'euros de chiffre d'affaires.*

*LEADS est une association regroupant des professionnels du stand, du design événementiel et commercial. Les 60 agences membres génèrent 50% du CA de la profession.*

*L'APACOM compte près de 600 adhérents et 330 organisations qui représentent l'ensemble des métiers et des compétences de la filière communication (agences, annonceurs, indépendants et médias).*